

Dépôt : 22.02.2025
Traitement Bureau CDV : 10.03.2025
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 10.07.2025

Interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative aux effets de l'intelligence artificielle générative (ChatGPT)

Introduction

L'année 2024 aura vu l'émergence fracassante de ChatGPT dans nos vies. Il s'agit d'un agent conversationnel mobilisant l'intelligence artificielle générative afin de créer des textes, images ou autre en réponse à des *prompts* (requêtes) fournis par les usagers. Il est possible d'utiliser ChatGPT pour un grand nombre de besoins, allant de la résolution d'un problème mathématique à la création d'images très spécifiques selon le *prompt* produit. Il faut savoir qu'une version assez performante de ChatGPT est en accès gratuit, ce qui a contribué à une explosion exceptionnellement rapide de l'usage de cet outil.

Cette nouveauté amène de nombreux enjeux. A cet égard, on peut penser à l'empreinte carbone conséquente provoquée par l'usage de cette intelligence artificielle. En outre, les pratiques pédagogiques risquent d'être bouleversées par ChatGPT. En effet, sa facilité d'accès et d'utilisation par les élèves interroge sur la façon dont nos écoles doivent intégrer ou non cet outil dans leur fonctionnement – on peut également penser à la question des devoirs. Enfin, l'usage de ChatGPT pour générer des images afin de promouvoir une manifestation communale ou plus simplement par une partie du personnel communal dans leur cadre de leur travail doit être clarifié. Outre l'aspect écologique, l'utilisation de ChatGPT pose des questions éthiques - notamment en termes de biais discriminants dans les réponses produites – qui méritent une réflexion approfondie.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

- Quelles réflexions ont été menées au sein des établissements scolaires prévôtois eu égard à l'émergence de ChatGPT ?
- Des mesures ont-elles déjà été prises dans nos écoles afin d'intégrer la nouvelle donne pédagogique due à ChatGPT ? Si oui, lesquelles ?
- Comment la Commune de Moutier se positionne-t-elle sur l'éventuel usage de ChatGPT par les employé-es communaux ? Ont-ils/elles reçu des informations voire des directives à ce sujet ?

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 22 février 2025

Signature (s) :

Jeunes progressistes de gauche, 1^{er} signataire :

M. Aitor Meyer (2)
M. Léonard Paget